

CONFÉRENCE EN SANTÉ PUBLIQUE

Le mercredi 18 octobre 2017

12 h à 13 h 30

Salle 3122

Pavillon Ferdinand-Vandry

UNIVERSITÉ LAVAL

CONFÉRENCIER

Yv Bonnier Viger, M.D., M. Sc., M.M., FRCPC

Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive

Directeur de santé publique, CIUSSS de la Gaspésie

Professeur, Département de médecine sociale et préventive (DMSP)

Faculté de médecine, Université Laval

Président, Centre de coopération internationale en santé et développement
DMSP, Université Laval

AMÉLIORER LA SANTÉ EN ASSURANT LES BESOINS DE BASE : UNE RÉFLEXION SUR L'IMPACT DU REVENU DE BASE SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Résumé de la conférence :

Plusieurs études ont montré que la pauvreté et l'exclusion sociale étaient parmi les plus importants déterminants de la santé et du bien-être. L'appel à un troisième plan d'action en suivi de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* nous a cruellement fait réaliser qu'aucun progrès significatif d'ensemble n'a été atteint malgré toutes les mesures en place pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion depuis 10 ans. Il est peut-être temps de penser faire autre chose.

L'idée de concrétiser l'article 25 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, en assurant réellement un revenu à chaque personne pour qu'elle puisse assurer ses besoins de base depuis sa naissance jusqu'à sa mort, fait son chemin dans la société. On connaît déjà la plus-value des régimes universels d'éducation, de santé et de services sociaux. Plusieurs expériences, limitées dans le temps et dans l'espace, dans plusieurs pays, permettent de croire qu'un régime universel de revenu de base est réalisable sans effets pervers. D'après les analyses économiques disponibles, ce serait réaliste du point de vue financier. La santé publique doit s'y intéresser sérieusement pour lutter efficacement contre le principal obstacle à la santé et au bien-être, la pauvreté et l'exclusion sociale.

Au terme de cette conférence, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Juger des limites des approches actuelles de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
2. Expliquer pourquoi le revenu de base est une solution réaliste s'il est ajusté aux besoins de base;
3. Discuter du rôle de la santé publique dans la promotion et l'implantation de cette solution.

Pour information : **Pierrette Michaud, M.D., M. Sc.**
Département de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Adresse courriel : pierrette.michaud.ciusscn@sss.gouv.qc.ca

(418) 666-7000, poste 443

Cette activité de formation donne droit à 1,5 heure de crédit de catégorie 1 ou de section 1.